



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>42331</b>	De <b>M. Jean-Luc Moudenc</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Garonne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires européennes		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires européennes
<b>Rubrique</b> > politiques communautaires	<b>Tête d'analyse</b> > bilan	<b>Analyse</b> > Galiléo. orientations.
Question publiée au JO le : <b>12/11/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>10/04/2014</b> Question retirée le : <b>15/04/2014</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes, sur Galileo. En effet, à la surprise générale, une petite société allemande avait été choisie pour construire les satellites du programme. Quatorze satellites devaient être en orbite fin 2012. Or, au 1er octobre 2013, le premier d'entre eux n'a toujours pas été lancé, et la société allemande a sollicité l'aide d'Astrium. Aussi, il lui demande ce que compte faire le Gouvernement pour rattraper le retard dans le programme Galileo et si une révision du marché au profit d'Astrium ou Thalès lui semble envisageable.